Vienne & Gartempe

Communauté de communes

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

plan&d Planification et Développement

ecovia Ingénieurs Conseil Environnement

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Échéancier d'urbanisation

Version pour approbation du 10 octobre 2024

www.vienneetgartempe.fr

Échéancier d'urbanisation des différents secteurs d'aménagement

Les secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation font l'objet d'un phasage dans le temps à court et moyen termes.

Celles inscrites à moyen terme peuvent être aménagées une fois que 80% des objectifs des OAP inscrites à court terme ont fait l'objet d'un permis accordé, ou à partir de 2027 sans condition d'urbanisation des OAP à court terme.

Les secteurs inscrits à long terme correspondent aux zones 2AU du règlement graphique. Ces secteurs ne font pas l'objet d'OAP dans le présent document et nécessiteront une évolution du PLUi.

COMMUNES	COURT TERME (2024-2027)	MOYEN TERME (2027-2030)	LONG TERME (Après 2030)
Adriers		OAP Chez Tony	
Civaux	OAP la Gilarde		
Chapelle-Viviers			Zone 2AU
Gouex	OAP des Groges		
Jouhet		OAP Lormandrie	
L'Isle-Jourdain	OAP Stade / Maison de retraite	OAP Millac	Zone 2AU
Leignes-sur-Fontaine	OAP Bourg-Neuf		Zone 2AU
Le Vigeant			Zone 2AU
Lhommaizé	OAP du Verger		Zone 2AU
Lussac-les-Châteaux	OAP Les Piniers OAP La Grand Route		Zone 2AU
Mauprévoir	OAP Bel-Air		
Mazerolles		OAP des Grandes Vignes	
Millac			Zone 2AU
Montmorillon	OAP Route de Moulismes OAP Néchaud	OAP Terrier Blanc	
Moulismes		OAP Maison Rouge	
Paizay-le-Sec	OAP Sud du Bourg		
Persac	OAP du Château		
Plaisance	OAP des Roches		
Saint-Laurent-de-Jourdes	OAP des Chênes		
Saint-Germain			Zone 2AU
Saint-Savin	OAP de Bel-Air		
Saulgé	OAP du Moulin des Dames		
Usson-du-Poitou			Zone 2AU
Valdivienne	OAP Bourg de Saint-Martin-la-Rivière	OAP Route de Chauvigny	
Verrières	OAP Bas Conac		